Envoyé en préfecture le 26/02/2026
Reçu en préfecture le 26/02/2026
Publié le
ID : 022-212203491-20260226-02_2026_16-DE

Département des Côtes d'Armor
Arrondissement de Lannion
Canton de Plestin les Grèves
Commune de TREDREZ-LOCQUEMEAU

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE TRÉDREZ-LOCQUÉMEAU

SEANCE DU 19.02.2026

Date de la convocation : 05.02.2026
Nombre de membres afférents au conseil municipal : 15
Nombre de membres présents : 13
Nombre de membres ayant pris part à la délibération : 15
Nombre de procuration : 2

Date d'affichage : 26/02/2026

L'an deux mil vingt-six et le 19 février à 18 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Monsieur LE JEUNE Joël, Maire.

Présents : Joël LE JEUNE, Patrick JORAND, Mariannick LEBON, Elsa BRIAND, Jean-Michel VANDERPLANCKE, Joëlle BATLONGUE-LESPIELLE, Catherine MARSHALL, Thierry MOREL, Vincent CADREN, Cécile DUVAL-BLAIZE, Françoise PERRIN., Frédéric PERREAU, Yolande THOMAS.

Absents : Enora LE JEUNE, (procuration à Mr Joël LE JEUNE), Elise BUREAU (procuration à Mme PERRIN Françoise).

Secrétaire de séance : art L.2121-15 du CGCT : Thierry MOREL.

Service de Gestion Comptable : Gwenaelle SEVENET.

DÉLIBÉRATION N° 16

SOLLICITATION DU FONDS DE CONCOURS AUPRES DE LANNION-TREGOR COMMUNAUTÉ POUR DEUX PROJETS : AMÉNAGEMENT DU CARREFOUR DU COMMERCE ET LA RÉFECTION DE LA VOIRIE

Monsieur le Maire présente au conseil le projet de l'aménagement du carrefour du commerce situé Route du Port, aux abords du nouveau commerce multi-services, du camping et du port. Ce carrefour présente un caractère particulièrement dangereux en matière de sécurité : vitesse excessive malgré des limitations, pas de cheminement piétonnier sécurisé, entre autres. Afin d'améliorer la sécurité, tant piétons qu'automobilistes, un aménagement global du carrefour est envisagé.

Pour assurer la mise en œuvre de ces travaux, le plan de financement prévisionnel de l'opération est établi de la manière suivante :

Dépenses	Coût
Coût des travaux	169 797.00 €
Maîtrise d'œuvre	9 750 €
Etudes, esquisse, relevé topographique	1 480 €
Total TTC	**181 027.00 € TTC**

Envoyé en préfecture le 26/02/2026
Reçu en préfecture le 26/02/2026
Publié le
ID : 022-212203491-20260226-02_2026_16-DE

Recettes	Montants
DETR 2026 35% de 141 497.50 € HT	49 524.13 €
Subvention Amendes de police (Département)	30 000 €
Fonds de concours LTC (sur le montant total du projet en TTC soit 181 027 €)	35 600 €
FCTVA	29 695 €
Autofinancement commune	36 207.87 €
Total TTC	**181 027.00 € TTC**

En complément de cette première opération, Monsieur le Maire présente un second projet relatif à la réfection de la voirie communale.
Le projet comprend la réfection de plusieurs voies communales :

- Kerdépot
- Route de Beg Lemm
- Réfection bicouche de VC Kersalic Bras à Kersalic Bihan
- Réfection bicouche de VC Kersalic Bihan à Beg an Ewn

Ces travaux ont pour objectif d'améliorer la sécurité routière, de faciliter les conditions de circulation et d'assurer la pérennité du patrimoine communal, face aux dégradations constatées sur ces axes.

Pour assurer la mise en œuvre de ces travaux, il convient d'en approuver le plan de financement prévisionnel détaillé ci-après :

Dépenses	Coût
Kerdépot	38 100 €
Réfection bicouche Route de Beg Lemm	11 175 €
Réfection bicouche de VC Kersalic Bras à Kersalic Bihan	8 675 €
Réfection bicouche de VC Kersalic Bihan à Beg an Ewn	9 100 €
Total TTC	**67 050 €**

Recettes	Montants
FCTVA	11 000 €
Fonds de concours LTC	28 000 €
Autofinancement	28 050 €
Total TTC	**67 050 €**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

- APPROUVE les projets présentés pour un montant de 181 027 € TTC pour l'aménagement du carrefour du commerce et 67 050 € pour la réfection de la voirie.

- APPROUVE les deux plans de financement ci-dessus.

- SOLLICITE le fonds de concours de Lannion-Trégor Communauté à hauteur de 35 600 € pour les travaux d'aménagement du carrefour du commerce et 28 000 € pour la réfection de la voirie.

- AUTORISE le Maire à signer tous les documents afférents à ces demandes.

Joël LE JEUNE, Maire

MAIRIE DE TREDREZ-LOCQUEMEAU - 22300

Thierry MOREL,
secrétaire de séance

MAIRIE DE TREDREZ-LOCQUEMEAU

Délibération rendue exécutoire par affichage
et transmission au représentant de l'Etat le 26.02.2026